

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ajustements, décembre 2010 - Voirie d'intérêt communautaire prévue aux
contrats de co-développement 2009-2011 - Approbation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2009/0444 du Conseil de Communauté du 10 juillet 2009 et n°2010/0490 du Conseil de Communauté du 09 juillet 2010, vous avez autorisé la signature des contrats de co-développement 2009-2011 ainsi que son avenant n°1 prenant en compte le volet relatif aux déplacements.

Depuis, l'avancement des projets permet de vous proposer :

PROJET	JALON
ARTIGUES Etude de l'aménagement de l'avenue de la Prairie pour les déplacements doux	Décision de faire
ARTIGUES Piste cyclable avenue de la Moune	Décision de faire
BASSENS Avenue des Griffons entre la Gardette et la rue Toutaud	Décision de faire
BORDEAUX Ceinture des cours Clémenceau / Albret entre Tourny et Aristide Briand (travaux provisoires)	Décision de faire
BORDEAUX Rue Jules Ferry	Décision de faire
BORDEAUX Avenue d'Arès / avenue de Mérignac	Décision de faire
BRUGES Etude échangeurs 4 à 6 et accès sud Médoc (voie nouvelle de liaison)	Décision de faire
FLOIRAC Etude des actions d'accompagnement du projet ARENA	Décision de faire
PESSAC	Décision de faire

Aménagement de l'axe entrée de ville Jean Jaurès (tronçon Chateaubriand / Nancel Pénard)	
TALENCE Peydavant-Pacaris	Décision de faire
VILLENAVE D'ORNON Rue Fernand Coin – Création d'un itinéraire cyclable	Décision de faire

PROJET	JALON
GRADIGNAN Bouclage d'un itinéraire cyclable route de Canéjan	Confirmation de décision de faire
SAINT-AUBIN DE MEDOC Réalisation d'une piste cyclable route de Picot	Confirmation de décision de faire

Il vous est proposé en annexe le rappel de la planification pour la période 2010-2011 ainsi que les fiches correspondantes.

Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice en cours : chapitre 23 – compte 2315 – CRB O400 – fonction 8220 – Programme FD00, VCA00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,
VU les états et les fiches projets mis à la disposition des élus communautaires,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Ces projets sont inscrits aux contrats de co-développement 2009-2011 et qu'ils font l'objet d'avancement programmé des études

DECIDE

Article 1 :

L'ajustement pour ces projets avec la planification financière est approuvé
 Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
 Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
 par délégation,
 le Vice -PrésidentM.
 ALAIN DAVID

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 28 DÉCEMBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 28 DÉCEMBRE 2010</p>
--